



## ICC CHEMINÉES INDUSTRIELLES INC.

CHEMINER EN SANTÉ ET EN SÉCURITÉ

De gauche à droite :  
Normand Durocher, coprésident patronal, Denis Dufour, coprésident syndical, et Chantal St-Onge, conseillère en gestion de la prévention de l'ASPHME. Les représentants d'ICC Cheminées industrielles : Robert Martel, contremaître, Francis Darveau, chef d'équipe, Josée Longchamp, directrice des ressources humaines, Nicolas Boïvert, électromécanicien, Douglas Singer, président, Claude Maziade, directeur des opérations, Maryse Desbiens, soudeuse. Alain Plourde, directeur général, André O. Morin et Gérard Lachance, membres fondateurs de l'ASPHME.

**Il n'y a pas de fumée sans feu, dit-on. Chez ICC Cheminées industrielles, la flamme de la prévention chauffe de haut en bas de la pyramide.**

Comptant quelque 165 employés, cette entreprise de Saint-Jérôme, dans les Laurentides, fabrique des cheminées résidentielles et industrielles, ainsi que des foyers au bois. Elle distribue ses produits partout en Amérique du Nord et, à une moindre échelle, au Japon et en Russie. Elle se distingue non seulement par sa réussite sur les marchés, mais aussi par ses bons coups en SST. Avant de recevoir le prix Lachance-Morin 2013, ICC Cheminées industrielles avait en effet été finaliste de deux prix Innovation\* de la CSST, en 2011 et en 2012. Elle a ensuite été lauréate régionale de la catégorie grandes entreprises des Grands Prix SST en 2012, pour avoir mis au point un vérin pneumatique qui automatise l'usinage de grande précision des pièces de cheminées aux granules, un travail jusqu'alors manuel, constituant une source de troubles musculosquelettiques et d'efforts excessifs. Qu'est-ce qui alimente ces flambées de récompenses pour une série de trouvailles qui éliminent les risques de blessures tout en améliorant la qualité des produits ou la productivité ?

### AU SOMMET DE L'ÉCHELLE DES VALEURS

La réponse se trouve dans les valeurs de l'entreprise. Selon le président Douglas Singer, la SST sont une priorité, devant même le rendement et la qualité. Il ne s'agit pas d'un vœu pieux, car les actes confirment ce choix. Le dirigeant assiste régulièrement aux réunions du comité de CSS, « ce qui est rare, remarque Chantal St-Onge, conseillère en gestion de la prévention à l'ASPHME, et par des gestes très concrets comme celui-là, on voit que cette valeur est importante pour l'entreprise ». L'objectif premier est que les employés travaillent en toute sécurité, confirme le directeur des opérations Claude Maziade. Même son de cloche de la part de sa collègue Josée Longchamp, directrice des ressources humaines. Selon elle, le comité de SS, qui se réunit au moins 10 fois par année, prend rapidement des décisions. Francis Darveau, chef d'équipe, formateur cariste et ancien membre du comité, en témoigne : « On ne fait pas juste parler, on agit et on essaie de faire les choses le plus vite possible. »

Depuis ses 22 ans d'existence, ICC Cheminées industrielles démontre ainsi qu'elle est bien engagée sur la voie de la prévention. S'étant dotée d'une politique de SST, elle établit un plan annuel qui comporte les projets à venir en cette matière et la formation à offrir aux travailleurs. Par exemple, « on forme les gens en ergonomie, sur comment faire la peinture en portant un masque ou de la soudure par points de façon sécuritaire », précise Josée Longchamp. À cet égard, Francis Darveau estime stimulant et instructif d'avoir suivi le cours de cariste, qu'il enseigne maintenant aux employés. Il s'inspire des situations à risque possibles dans l'usine pour bâtir sa formation, qui colle ainsi davantage à la réalité que si l'enseignant provenait de l'externe. L'entreprise a aussi élaboré un plan de sécurisation des machines après avoir fait une analyse du risque de chacune. « Le plan progresse bien depuis trois ans, affirme le technicien en génie industriel Francis Constantineau, et on a sécurisé les dangers les plus élevés. » Les procédures correspondantes, définies par la suite, mettent toutes l'accent sur la SS.

\* Devenus Grands Prix santé et sécurité du travail

## CONFÉRENCES AUTOMNE 2013

### L'ENQUÊTE D'ACCIDENT : POURQUOI, COMMENT ET PRINCIPALES CONCLUSIONS

M. ROBERT LAROUCHE

Les enquêtes sur les accidents comptent parmi les nombreuses tâches qui incombent aux inspecteurs de la CSST. Elles sont commandées par diverses raisons et visent des objectifs précis : aussi, les inspecteurs ont pleins pouvoirs pour les effectuer. Le conférencier traitera notamment du processus d'enquête et de la façon dont la CSST met les rapports d'enquête à profit pour inciter les employeurs à faire de la prévention.

**Estrie le 16 octobre, Montérégie et Montréal-Est le 23 octobre, Montréal-Ouest le 2 octobre, Yamaska le 24 octobre**

### DIFFICULTÉS RELATIONELLES AU TRAVAIL... QUEL BOULOT !

M. SYLVAIN RATEL

Cette conférence sensibilise les employés et les outils pour leur permettre de reconnaître les manifestations des troubles de la personnalité narcissique, histrionique, paranoïaque et obsessionnelle. Elle vise également à promouvoir l'adoption de pratiques saines pour améliorer l'environnement de travail et les relations entre collègues.

**Pour la région suivante :  
Haut-Richelieu le 2 octobre**

### DRESSER OU ÉDUCER ? POUR UNE APPROCHE PLUS HUMANISTE EN SST

M<sup>ME</sup> RENÉE COSSETTE

L'approche traditionnelle en matière de santé et de sécurité du travail (SST) fait appel à l'obéissance, c'est-à-dire qu'elle consiste à faire respecter la norme par des moyens coercitifs ou punitifs. La conférencière propose une approche humaniste complémentaire qui donne un sens à la conformité et qui encourage la collaboration. Pour démontrer l'efficacité de cette approche, elle expliquera comment une usine dont la gestion de la SST laissait à désirer a réussi, en 18 mois à peine, à réduire de 92% le nombre des accidents du travail.

**Pour les régions suivantes :  
Beauce le 22 octobre,  
Québec le 30 octobre,  
Saguenay-Lac-Saint-Jean le 23 octobre**

### FORMATION GRATUITE

Détails sur  
[www.asphme.org](http://www.asphme.org)

La sécurité reliée à l'électricité	La sécurité en soudage et en coupage	Initiation à la sécurité des machines	Implantation d'un programme de cadenassage
<b>21 novembre</b> Montréal-Est	<b>15 mai</b> Montréal-Est	<b>4 décembre</b> Montréal-Est	<b>19 septembre</b> Montréal-Est
	<b>15 octobre</b> Québec		

### FORMATION AUTOMNE 2013

Détails sur  
[www.asphme.org](http://www.asphme.org)

	Le cariste et la prévention des accidents du travail Formation théorique	Le système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail SIMDUT	Le gréage et les appareils de levage Formation théorique	Utilisation sécuritaire des plateformes élévatrices
<b>Beauce</b>	19 septembre	19 novembre	17 octobre	
<b>Drummondville</b>	30 octobre	30 octobre	25 septembre 27 novembre	18 décembre
<b>Estrie</b>	10 septembre 5 novembre	1 octobre 3 décembre	6 août 1 octobre 3 décembre	10 septembre 5 novembre
<b>Haut-Richelieu</b>	27 novembre	27 novembre	16 octobre	16 octobre
<b>Hull</b>	5 novembre			5 novembre
<b>Lanaudière</b>	5 septembre		3 octobre	21 novembre
<b>Laval et Laurentides</b>	3 octobre 12 décembre	7 novembre	17 octobre 17 décembre	7 novembre
<b>Mauricie-Bois-Francs</b>	30 octobre 29 novembre	14 novembre	8 octobre 13 décembre	14 novembre
<b>Montérégie</b>	26 septembre 14 novembre	26 septembre 14 novembre	17 octobre 12 décembre	17 octobre 12 décembre
<b>Montréal-Est</b>	26 septembre 14 novembre	26 septembre 14 novembre	17 octobre 12 décembre	17 octobre 12 décembre
<b>Montréal-Ouest</b>	12 septembre 7 novembre 19 décembre	10 octobre	19 septembre 5 décembre	14 novembre
<b>Québec</b>	2 octobre	18 septembre 4 décembre	6 novembre	
<b>Saguenay-Lac-Saint-Jean</b>	24 octobre	26 septembre 5 décembre	21 novembre	
<b>Yamaska</b>	18 septembre	18 septembre 20 novembre	16 octobre 4 décembre	20 novembre

VOUS POUVEZ VOUS INSCRIRE EN LIGNE AU  
[WWW.ASPHME.ORG](http://WWW.ASPHME.ORG)

## CONFÉRENCES AUTOMNE 2013

### LE SECOURISTE EN MILIEU DE TRAVAIL : SES DROITS ET OBLIGATIONS

M. CLAUDE SÉGUIN

Si vous étiez victime d'un malaise ou d'un accident sur les lieux de votre travail, trouveriez-vous un secouriste prêt à intervenir ? En plus d'assurer la présence du nombre de secouristes exigés par la réglementation, l'employeur a d'autres obligations. Par le fait même, il faut également parler des responsabilités et des droits des secouristes. Nous ferons le tour de la question et parlerons aussi des trousse de premiers soins et des défibrillateurs.

**Pour la région suivante :**  
**Drummondville le 16 octobre**

### MOI STRESSÉ ? VOYONS DONC !

M. SYLVAIN RATEL

Cette conférence permet de démystifier les maladies mentales et d'accroître les connaissances des employés sur le stress et les principaux problèmes d'anxiété. Elle les sensibilise et les outille pour les aider à mieux reconnaître les manifestations du stress et de l'anxiété ainsi qu'à adopter des pratiques saines pour favoriser une bonne santé mentale et prévenir l'apparition de ces troubles. Elle favorise également le dépistage précoce des troubles anxieux en incitant les employés à consulter rapidement les ressources appropriées.

**Pour les régions suivantes :**  
**Laval et les Laurentides le 31 octobre,**  
**Mauricie-Bois-Francs le 15 novembre**

Plus de photos :  
[www.nhphotographes.com/congresasphme2013](http://www.nhphotographes.com/congresasphme2013)

## ASSEMBLÉE ANNUELLE COMMUNIQUER, C'EST GAGNANT !

Le 26 avril dernier, 85 délégués étaient réunis à Drummondville, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de l'ASPHME. Après la matinée consacrée aux formalités d'usage, l'après-midi a fait place à des activités ludiques axées sur la communication. Des équipes ont d'abord dû collaborer pour relever un défi qui semblait de prime abord irréalisable : se déplacer côte à côte, en se tenant sur des planches de deux pouces par six pouces, sans changer de place et sans toucher le sol ! Dans la première étape du jeu suivant, une personne décrivait un dessin que les concurrents devaient reproduire sans pouvoir demander des précisions. Puis, l'interaction étant permise dans la deuxième manche, ils pouvaient poser des questions. Cela les a, bien sûr, aidés à réaliser de bien meilleurs dessins, illustrant ainsi l'utilité de la communication. Finalement, trois équipes composées d'une trentaine de participants devaient se passer divers objets (balle, corde, cerceau) de main à main le plus rapidement possible, mais parfois au prix de contorsions quasi acrobatiques pour respecter les règles du jeu. Dans le plaisir et dans le rire, ces jeux ont démontré que les échanges entre les gens sont la clé de la réussite.



2271, boul. Fernand-Lafontaine,  
bureau 301, Longueuil (Québec) J4G 2R7  
Tél. : 450 442-7763 Téléc. : 450 442-2332

979, av. de Bourgogne,  
bureau 570, Québec (Québec) G1W 2L4  
Tél. : 418 652-7682 Téléc. : 418 652-9348

ISSN 1925-7309 ASPrévention (version imprimée)  
ISSN 1925-7317 ASPrévention (PDF)

[www.asphme.org](http://www.asphme.org)

### NOUVELLES PUBLICATIONS

Gratuit sur  
[www.asphme.org](http://www.asphme.org)



En 1996, on parlait de « lésions attribuables au travail répétitif » pour désigner les troubles musculo-squelettiques affectant les membres supérieurs, c'est-à-dire les bursites, tendinites, etc., qu'on appelle aussi communément « les maladies en -ite ». Pour rajeunir la terminologie — plus personne ne parle maintenant de LATR — et pour compléter le document original à la lumière des plus récents développements de la science sur la question, l'ASPHME publie, en collaboration avec l'IRSST, la deuxième édition de ce guide qui vise à permettre au lecteur de « mieux les comprendre pour mieux les prévenir ».

### BIENTÔT DISPONIBLE

sur  
[www.asphme.org](http://www.asphme.org)

Les travailleurs affectés au polissage et au meulage, dans toutes sortes de milieux de travail, sont exposés à un ensemble bien connu de facteurs de risque : des postures souvent relativement exigeantes, des efforts soutenus, l'exposition aux vibrations des outils et au froid, qui accroissent le risque d'apparition de troubles musculo-squelettiques affectant les membres supérieurs. Bien que ce type de travail puisse être très varié, on connaît bien les pistes de solution qui peuvent être mises en oeuvre pour réduire les risques. C'est ce que veut présenter ce nouveau guide, de manière simple et directe, pour guider l'action des membres de comités de santé et de sécurité et des responsables de l'aménagement des postes de travail.



**suite** PRIX LACHANCE-MORIN

### UNE COMMUNICATION BIDIRECTIONNELLE

Une constante ressort de la démarche d'ICC Cheminées industrielles : « Les idées du personnel sont fortement encouragées », constate Chantal St-Onge, et des changements sont faits en conséquence. Lors de réunions bimensuelles, un représentant du CSS fait un compte rendu des travaux du comité aux superviseurs et aux employés. C'est également l'occasion d'analyser les suggestions des travailleurs, lesquelles sont ensuite appliquées s'il y a lieu. Aussi, la haute direction réunit l'ensemble du personnel chaque année pour l'informer des réalisations et des projets à venir, en plus d'organiser une semaine SS annuelle. Chaque travailleur est alors libéré de sa tâche pendant 30 minutes pour visiter les stands, qui traitent entre autres d'ergonomie, de nutrition ou de sécurité. Ajoutons à cela des procédures d'évacuation, un programme d'accueil des nouveaux employés, des inspections régulières, un journal interne qui fait une bonne place aux questions de SS... « L'entreprise fait du chemin, il lui en reste encore à faire, mais d'année en année, on ne voit pas de laisser-aller », conclut Chantal St-Onge. La flambée de prix récoltés ne peut donc qu'attiser le feu de la prévention chez ICC Cheminées industrielles.

### Bulletin virtuel ou sur papier ?

*Vous êtes soucieux de réduire la quantité de papier qui circule dans votre environnement ?*

*Si oui, vous préférez peut-être recevoir dorénavant le bulletin de votre ASP par voie électronique. Pour vous inscrire et vous désabonner de la version papier, vous n'avez qu'à vous rendre au [www.asphme.org/asprevention.aspx](http://www.asphme.org/asprevention.aspx)*